



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7626>

Département(s) de publication : **61, 53**

Annonce n° **26-7626**

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-124715

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 07/11/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Conseil départemental de l'Orne - Pôle attractivité territoriale 27 Bd de Strasbourg CS 30528 Alençon 61017

**Correspondant** : M. Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental

**Adresse** : 27 Bd de Strasbourg CS 30528, 61017 Alençon

**Coordonnées** :

Téléphone : +33 0233816000

Courriel : [pae.marches@orne.fr](mailto:pae.marches@orne.fr)

Adresse internet : <https://www.orne.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

### Section 3 - Description du marché

**Objet du marché** : Accord-cadre à bons de commande - Travaux de restauration de lande sur l'espace naturel sensible de la Lande du Tertre Bizet à LONLAY L'ABBAYE (61)

### Section 4 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :**

- Prix des prestations (60 %) analysé au vu du montant du détail quantitatif estimatif (DQE),
- Valeur technique (40 %) appréciée au vu du mémoire technique du soumissionnaire examiné au regard : - de la méthodologie de la société pour réaliser les travaux, de la prise en compte des contraintes naturelles et écologiques du site et des moyens matériels dédiés (pondération 20), - de l'équipe dédiée avec les noms et les qualifications des personnels chargés de l'exécution des travaux (pondération 20).

### Section 5 - Attribution(s) du marché

## Détail de l'attribution

**Nom du titulaire / organisme :** SAS BEMA - Bois Energie Maine Atlantique

**Adresse :**La Lande du Moulin, 44170 NOZAY

**Montant (H.T.) :** 85339.46 euros

**Offre la plus basse (H.T.) :** 85339.46 euros

**Offre la plus élevée (H.T.) :** 85339.46 euros

**Montant minimum annuel :**

**Montant maximum annuel :**

## Section 6 - Autres informations

**Date d'attribution du marché :** 16/01/2026

**Nombre total d'offres reçues :** 1

**Autres informations :** Montant maximum 1ère année : 65 000 Euros HT Montant maximum 2ème année : 12 000 Euros HT Montant maximum 3ème année : 12 000 Euros HT Le montant de l'accord-cadre de 85 339,46 Euros HT indiqué à la rubrique " Montant du marché ou ou niveau des offres " ne reflète que le résultat de l'analyse des offres effectuée au vu des montants du détail quantitatif estimatif non contractuel. Date de signature de l'accord-cadre : 16/01/2026 Date de notification de l'accord-cadre : 16/01/2026 L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit tacitement 2 fois, par période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder le 31 décembre 2028. L'accord-cadre est consultable pendant les heures d'ouverture du service au public, au bureau marchés et gestion comptable, au siège du Conseil départemental de l'Orne : 27 Boulevard de Strasbourg Bâtiment Leclerc 3ème étage PIT / BMGC CS 30528 - 61017 Alençon Cedex Tél : 02.33.81.60.00 - Email : pae.marches@orne.fr Instance chargée de la procédure de recours : Tribunal administratif 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen - France Tél : 0231707272 - Fax : 0231524217 Email : greffe.ta-caen@juradm.fr Service auprès duquel des informations concernant l'introduction des recours peuvent être obtenues : Tribunal administratif 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen - France Tél : 0231707272 - Fax : 0231524217 Email : greffe.ta-caen@juradm.fr Recours possible devant le Tribunal administratif : - référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), - recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/01/2026